

PRESENTATION

Contribution à l'étude du choix, du dressage et des rapports avec son maître du chien-guide d'aveugle

par Fabrice CLERFEUILLE*

Thèse de Doctorat-Vétérinaire. Nantes, 1988 ; XXIV - 308 p.,
170 photographies, dessins, schémas, bibliographie.

M. Michel ROUSSEAU. — Le Bureau de l'Académie m'a confié, pour sa présentation, cette thèse de Doctorat vétérinaire due à Fabrice CLERFEUILLE, de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes. Dans le Jury, deux de ses enseignants, non de Zootechnie, mais de Pathologie médicale des Equidés et Carnivores : les Prs LAPRAS, qui en a « soumis le sujet » et LEGEAY.

L'auteur a obtenu la médaille de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), les titres de lauréat : — de la Fondation de France et de la Vocation — Kodak 1986, pour son « étude, en Australie, sur l'Ecole des Chiens-Guides d'Aveugles de Melbourne », avec leur mécénat et ceux de treize autres organismes.

Il évoque aussi les « techniques » des quatre autres meilleurs pays (Etats-Unis, Suisse, Suède, Grande-Bretagne). Il précise, en introduction, le nombre en France des « non-voyants recensés » : 50 000, de ceux qui pourraient utiliser les services d'un chien-guide : 5 000, de ceux qui en bénéficient : 650. Il faut donc faire mieux connaître les chiens guides et tout ce qu'ils apportent au non-voyant ; et susciter un Centre d'Elevage pour leur production : ici, les « deux objectifs principaux ».

* 1, rue du Chêne-Vert, 44240 La Chapelle-sur-Erdre.

Outre ce « chien reproducteur », y est suivi le « chien de travail » : de sa naissance à sa retraite, voire sa réforme. Le titre marque les trois parties successives.



Le « choix » (pp. 5-120) porte sur un « profil » : « morphologie, caractère, entretien, beauté, sexe » (en France, plutôt femelle ovariectomisée), puis, les races choisies (95 % : Labrador retriever, Golden retriever et Berger allemand), et leurs « affections » à écarter (« locomotrices, hématologiques, ophtalmologiques...»), enfin sur la « sélection génétique des reproducteurs ». Il s'agit de leur pathologie (avec tableau de transmission des tares, etc...), et de leur comportement, avec ses causes de rejet (fig. 14, surtout la peur). Au milieu de la portée, débutent « mémorisation et socialisation » ; et les examens (4^e semaine). Ils reprennent dans la famille d'accueil (2-12 mois) — tests (à répéter), questionnaires, tableau de notation, etc... — en liaison, pour tout problème, avec le Centre de Dressage spécialisé, qui continuera la prise en charge (jusqu'à 15-24 mois).

Le « dressage » (pp. 121-215) commence donc en « famille », pour « maturation physique et comportementale », face au « maximum de situations » (lieux, transports...). Il exige toute une « approche psychologique », selon le tempérament du chien ; il utilise, en répétition et progression, des signaux auditifs (commandements...), visuels et tactiles : dont laisse et harnais, par « l'éducateur » responsable, au Centre, pour les sorties journalières, en préparation à tous les futurs obstacles d'une circulation urbaine ou de la campagne. Ce sont de gros dangers, surtout pour le non-voyant. Le chien doit y parer en obéissant à ses ordres multiples et précis, mais aussi par ses initiatives.

Ses « rapports avec son maître » (pp. 217-299) sont, en effet, ceux d'un « tandem » unique. La cécité est multiple : — dans ses degrés (au-dessous du vingtième de l'acuité visuelle normale après correction, p. 219) — et dans ses affections d'origine (pp. 220-224). Sont étudiées ses implications, ses répercussions locomotrices, psychologiques et sociales.

Les remèdes sont divers. Des « rééducations », en Centres spécialisés pour « déambulations acquises » ou « écholocation » (pp. 242-3), la « méthode Braille » (p. 258), la canne blanche. Comptent beaucoup santé, habitat, milieu, déplacements, métier éventuel. Surtout pour la solution majeure : le chien guide. C'est une « prothèse vivante », un agent d'indépendance comme de contacts avec les passants, objet de leurs compliments (ajoutons : et de dérogations réglementaires)...

Les 60 dernières pages montrent « la recherche de l'harmonie non-voyant/chien-guide », en équipe « vingt-quatre heures sur vingt-quatre », pour 12 à 15 ans.

La « demande d'un chien guide » à son Ecole entraîne la réponse à des questionnaires : — général très détaillé (pp. 256-260) — puis, médical — puis, « pour certains pays », de celles de l'assistance sociale et de « trois personnes de l'entourage social ». (Sont donnés, en annexes, des

modèles anglais et américains). La « prise en compte » peut être obtenue après la rencontre du non-voyant avec un éducateur de l'Ecole. Il y fera son stage de formation. (Cette prise en compte demande une assurance Responsabilité.)

« L'attribution » (p. 280) comporte d'abord un choix, si possible, pour une « osmose parfaite » du chien-guide et de son non-voyant. La « compatibilité » doit être « physique » et « dans la marche » comme de « tempérament ». Pour cette dernière, un « test psychologique » manque et serait souhaitable. Il pourrait être inspiré de celui de la Gendarmerie nationale pour ses « équipes cynophiles » (en fait, un questionnaire assez curieux**, pp. 281-286).

S'impose ensuite, pour le non-voyant, une « connaissance à acquérir », en quelques jours avant leur remise, du chien et du harnais, ainsi que des déplacements avec eux. Figurent des « questionnaires » et programmes étrangers correspondants. Le « suivi » de l'équipe comporte deux visites spécialisées, une ou deux fois par an.

Celle de l'éducateur du chien vient redresser, au besoin, des défauts qu'il a pris, voire le remettre en stage à l'école, quelques jours ; ou le réformer, ce qui est « extrêmement rare ». Figurent des « questionnaires » et programmes de pays étrangers sur ces dernières étapes.

Non moins importante est l'autre visite : celle du Vétérinaire, avec vaccination, vermifugation, examen général et spécifique, dont sanguin, électrocardiogramme et radiographie du bassin très souhaitables. Elle est gratuite « dans tous les pays visités » (...et non précisés) ; ce n'est pas le cas en France. Ce serait un progrès, ainsi qu'une prise en charge d'assurance « à trouver »... Suit « un formulaire rempli par le praticien » pour « le dossier de chaque animal » (p. 299).

La conclusion confronte en une demi-page, les écoles de chiens-guides françaises et meilleures étrangères — où « la sélection est bien plus avancée et rigoureuse ». Il faudrait donc, chez nous, un « suivi rigoureux de tous les chiens guides en exercice, de leur naissance à leur réforme ; et une sélection des reproducteurs sur la base de ces informations recueillies et de l'étude des lignées ». Sont souhaités, fort justement, la création d'un « centre national d'élevage » ; et que prenne fin « la méconnaissance du chien-guide d'aveugle » : par « le grand public français » et « les vétérinaires ».



J'ai suivi ici le plan scrupuleux de l'auteur, à quelques raccourcis près. Il correspond à tout le domaine annoncé : la production du chien-

** Ce questionnaire surprend par quelques mots (« polarité », « secondarité »...); et, surtout, parce que, dans chacune des dizaines d'alternatives, l'une ne semble guère « compatible » avec une fonction active dans la Gendarmerie, en équipe cynophile ou non.

guide, sa formation, et celle de son maître aveugle ; avec leurs bases en anatomie, ethnologie, physiologie, génétique, psychologie, pathologie, thérapeutique ; pour fonder cette application de la zootechnie, de toutes la plus humaine et humanitaire. L'exposé est clair. Il veut viser un large public motivé, dans un style très scientifique. Au total, un guide, un traité, une encyclopédie — de 300 pages — non moins qu'une « contribution », une thèse. Avec de multiples tableaux, statistiques, formulaires, questionnaires...

...Surtout avec l'accompagnement, le prolongement d'un grand nombre de dessins précis, la plupart excellents, et de photographies très « parlantes ».

Puissent ces larges connaissances, observations et réflexions recevoir l'attention qu'elles méritent ; et obtenir les progrès et décisions clairement exposés : ces vœux ont été rappelés et approuvés ici.

Qu'aurait-on pu souhaiter pour compléter encore cette vaste documentation ? La traduction en français des textes anglais ? Des adresses d'écoles, de centres de rééducation et œuvres***. Deux apports personnels qui innoveraient : — une enquête auprès des passants... compatissants (mais pas d'apitoiement blessant !) ; — un questionnaire pour non-voyant à remplir avec sa demande de chien-guide. De vrais tests. Un index alphabétique des matières, aussi précieux pour le lecteur que pour l'auteur (contre redites, lacunes...). Peut-être une ouverture historique, juridique ?

Mais tout le domaine du titre est solidement couvert et enrichi, pour la connaissance et pour l'action. Pour éclairer cette association unique ; avec, chez le chien, qualités et défauts si humains, « intelligence » même, selon l'auteur (p. 136). Doivent s'y ajouter « volonté de satisfaire », « initiative ». En somme des « rapports inégalitaires », une « obéissance conditionnée »... et conditionnelle, qui, refusée, peut sauver l'homme « leader ».

Cette thèse est une belle et bonne œuvre. Elle obéit comme à une vocation, pour en susciter et guider d'autres. Je propose donc de la soumettre à la Commission des Récompenses.

*** En particulier :

Les Auxiliaires des Aveugles, 19, rue du Général-Bertrand - 75007 Paris.
Association Valentin Haüy pour le bien des aveugles, 5, rue Duroc,
75007 Paris. Tél. 47.34.07.90.

En bibliographie, cette thèse de Doctorat-Vétérinaire cite celle de BOUIN (B.) et :

LANNIER (Jacques). Chien-guide d'aveugle. Paris, France-Empire, 1976.
262 p., fig.

C'est une bonne étude pour tous, qui précise (avec leur C.C.P.) les adresses pour les seuls Chiens-Guides.

— Fédération nationale des Clubs, 60, rue Henri-Carette, 59290 Wasquehal ;

— Ecoles : — des Flandres, même adresse ; — d'Anjou, La Baumette, 49000 Angers ; — de l'Île-de-France, 3, rue Eugène-Dordet à Coubert, 77170 Brie-Comte-Robert ; — de Provence-Côte d'Azur, 06360 Eze-Bord-de-Mer ; — du Limousin, 87000 Limoges.

Je vois pour toi.

Pour mieux connaître les chiens d'aveugle

Réalisé par trois vétérinaires, les Drs F. CLERFEUILLE, J. NOUHIN,
D. SCHMIDT-MORAND, avec la participation de Josette NAUROY et ARGOS,
Labrador golden. Présenté par C.N.V.S.P.A.-Ouest
(Confédération Nationale des Vétérinaires spécialisés en Petits Animaux)

M. Michel ROUSSEAU. — Cette cassette pour magnéto et télé-
vision* offre un remarquable film en couleurs, avec bonne musique.

Un chien spécialement dressé, équipé, le golden labrador Argos, fait duo avec une jeune aveugle ; en cheminant bien à son niveau, à son allure. Elle sent au mieux, en main gauche sa poignée (le prolongement en U du harnachement pectoral). Elle tient, en main droite, la laisse non tendue, et un sac bien rempli au besoin.

Quel contraste avec l'aveugle que nous voyons d'abord cheminer « à tâtons ». Il ne peut détecter les obstacles que de sa canne blanche. (Elle fut un grand progrès déjà : une antenne pour le porteur ; un signal, un appel au besoin, pour qui le voit et le remarque mieux).

Lisons la notice. « Josette se promène librement en pleine ville, dans les grands magasins, prend seule le train. Seule ? Pas tout à fait. Argos, son chien guide d'aveugle, dirige ses pas en toute sécurité. Un simple chien ? Pas tout à fait. Sa sélection, son éducation, sa famille d'accueil sont des problèmes également abordés ».

Le film nous montre donc les types d'obstacles évités grâce au chien. En les contournant. Ou par un temps d'arrêt, pour traverser les rues, avant ou après l'escalier, ou pour monter en voiture, dans le train ; il va s'y ranger sans déranger, etc... Il ne se laisse pas distraire, même par ses congénères. Mais nous le voyons jouer, avec eux ou non, dans un vaste parc : sa maîtresse lui a ôté son harnachement, voire sa laisse.

* *Cassette clip vidéo.* Durée 20 minutes. Nautilus Productions. (Film) FUSI HO. Standards disponibles (couleur allemand ou français) PAL ou SECAM. Formats disponibles U. MATIC ou VHS. Prêt sur demande. Tél. (16) 40.77.97.32 - 40.75.58.84 - 40.47.40.09.

Ce serait pur rêve ou miracle, s'il n'y avait pas eu ces quatre mois décisifs à l'École de chien guide d'aveugles. Elle ne retient que ceux qui sont aptes à leur future tâche. Mieux, intéressés par elle, par leur apprentissage, avec un spécialiste, leur « éducateur » : ce mot n'est sans doute pas trop fort à ce degré d'humanisation, d'abnégation. La voix sait diriger, réprimander, ou féliciter avec la caresse.

Un retour en arrière montre au mieux cette période décisive. Est souligné aussi le rôle décisif de nos confrères. C'est d'abord la visite qui décide, disons, de l'incorporation dans ce travail si dévoué : par un examen général et clinique, en particulier oculaire et lombaire (avec radiographie) ; s'il est favorable, il est suivi de castration sous anesthésie générale. Une autre visite est montrée : l'aveugle conduit son chien chez le vétérinaire qui en assure le suivi.

Avec autant d'intérêt que de sympathie, nous voyons ces sorties dans de fort beaux trajets urbains ou extérieurs ; ou chez une famille amie, si accueillante avec ses fillettes fêtées.

Hélas ! cette réussite exemplaire est trop rare, comme nous le précisent le film et la notice : « en France, 50 000 non-voyants, 5 000 chiens guides espérés, 500 chiens guides en activité. Le manque est énorme. La formation d'un chien guide coûte 50 000 F. Un chien guide est remis gratuitement au non-voyant. Les écoles de chiens guides d'aveugles ne vivent que grâce aux dons et aux legs ».

D'où l'appel à la générosité envers la Fédération nationale des clubs et écoles de chiens guides d'aveugles, 65, rue Réaumur, 75002 Paris. C.C.P. La Source 33.706.50.

Sont remerciés, pour la leur, la Fondation de la Vocation, et l'Association Saint-Bernard (Assurance chirurgicale des Animaux de Compagnie, Limoges).

Cette cassette montre au mieux la convergence de la technique et du dévouement, avec l'aide décisive de la Profession Vétérinaire. Nous lui souhaitons la plus efficace diffusion. Nous suggérons de la proposer à la Commission des Récompenses de l'Académie Vétérinaire de France.
